



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation du

XXI^e Salon annuel d'Arts Plastiques de la Ville de Saint-Pierre-lès-Nemours,

dont le thème sera cette année :

L'Art et la Matière

(10^e Biennale)

Pastel – Gravure – Bois/Fer

qui se tiendra au Centre culturel de Saint-Pierre-lès-Nemours*

du vendredi 17 mars au dimanche 26 mars 2017 inclus

Le succès et la qualité des éditions précédentes nous confortent dans notre volonté de faire vivre notre salon dans l'esprit d'un événement artistique d'une grande qualité.

Cette année, quarante artistes de premier plan sont invités à présenter leurs œuvres à un public averti.

La participation pour chaque artiste est gratuite et plusieurs prix rémunérés seront décernés.

Vous trouverez ci-joint le règlement du salon, ainsi qu'un dossier d'inscription. Un jury de sélection sera constitué pour équilibrer la manifestation en termes de techniques et de styles, afin d'éviter toute redondance.

Souhaitant vous compter au nombre des exposants, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président « Le Point du Jour »

Gilles

BILLAULT

* Saint-Pierre-lès-Nemours est situé au sud de Paris,

à environ 80 km de la capitale, à l'orée de la forêt de Fontainebleau
(accès par la A6 ou par train/gare : Nemours/ Saint-Pierre)

Le Point du Jour

Association régie par la loi de 1901
Hôtel de Ville
7, chemin de la messe
77140 Saint-Pierre-lès-Nemours
Tel : 06.07.90.88.28
Courriel : g.billault@yahoo.fr
Site : www.pointdujour.asso.fr

Quelques artistes ayant déjà exposé dans nos biennales « L'Art et la Matière »

1999 : pastel, gravure taille douce, sculpture sur bois
2001 : aquarelle, lithographie et sérigraphie, sculpture sur pierre
2003 : huile, encre, bronze
2005 : pastel, gravure taille douce, sculpture bois et fer
2007 : aquarelle, fusain et sanguine, sculpture pierre et verre
2009 : huile, encre, bronze
2011 : pastel, gravure taille douce, sculpture bois et fer
2013 : aquarelle, fusain et sanguine, sculpture pierre et verre
2015 : huile/acrylique, collage, bronze/résine
(2017 : pastel, gravure taille douce, sculpture bois et fer)

Aquarelle : Lélia ABADIE, Claude BENEZECH, Annick BERTEAUX, Jacky BOITIER, Cao BEL-AN, Annie CHEMIN, Françoise DAVID-LEROY, Maryse DE MAY, Michel DUVOISIN, Daniel ESTRADE, Isabelle GAGNEUX, François GERVEREAU, Francis HAUSER, Ewa KARPINSKA, David LEUNG, Jean-Louis MORELLE, Jean-Claude PAPEIX, Reine-Marie PINCHON, Georges PONVIENNE, Guy SCOQUART, Slawa et Viktoria PRISCHEDKO, Wen MING XIN, Eishin YOZA (Japon),...

Encre: ESKA, Aude MAHUZIER, Serge MARKO, Brigitte PEROL-SCHNEIDER, Pierre RICHIR...

Crayon : Christophe DROCHON, Toshiro HAYASHI (Japon), Michel LAVIE, Jacques VALOT...

Gravure : CLEM, Claude-Jean DARMON, Caroline DELÉPINE, DONATELLA T., José-Maria ESPANOL-RUIZ, Paul JEANNIN, Hui Kyong KIM (Corée du Sud), MADA, Yves MARCHAUX, Koji MOROI (Japon), Hélène NUÉ, Sylvaine PRUVOT, Éric ROBERT-AYMÉ, Judith ROTHCHILD, SOLBERG, Marie-Jeanine SOLVIT, Serge TERZAKIAN, Mikio WATANABE (Japon), John YUKAWA (Japon),...

Huile : Paul ANASTASIU, Gérard BARTHÉLÉMY, CAPTON, CÉVÉ, Christoff DEBUSSCHERE, Florence DIAS-LOOTEN, Andrée de FRÉMONT, Pierre GILOU, Jean-Louis GRAVIER, Slava LIEBIGA (Ukraine), Paul MAGENDIE, Sylvain RASPILAIRE, Michèle TAUPIN, Christophe THIRY, Sergueï TOUTOUNOV (Russie),...

Pastel : Lionel ASSELINEAU, Jean-Claude BAUMIER, CANTARANA, Violette CHAMINADE, Michèle CHOPPE, CHRIS, Thierry CITRON, Pascal DABÈRE, José DAOUDAL, David GARRISON (États-Unis), Richard HEITZ, Cécile HOUËL, Patrice LATGER, MARIE-FA, Patrick MARTIN, Pénélope MILNER, Nathalie PICOULET, Denis RIVAL, Claude TEXIER, Peter THOMAS, Dominique VAN DER VEKEN, Alain VICTOR,...

Sculpture : Cécile BABIN, Vincent BEAUFILS, Jean-Paul BOYER, Jacques BROUAIL, Jacques COQUILLAY, Nicolas CROZIER, Michel DUPLAIX, GEYMAN, Viviane GUYBET, Catherine HURÉ, ISCA, JIVKO, Jean-Jacques LAMENTHE, Marie-Christine MAILLEUX, Bernard MÉTRANVE, ORIANE, PAOLA (Italie), Claude QUENTELO, Dan ROBERT, Anne RYGALOFF, Joëlle THOUVENOT DE MARTINO, Marc Till, Pierre TREILHES, Valentina ZEILE,...

la participation de l'Atelier PONS

lithographie

RÈGLEMENT 2017

LIEU: Centre culturel du Clos Saint-Jean
9, rue du Clos Saint Jean (salle d'exposition de 400 m², tél. : 01 64 28 24 55)
77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS

DATE: Du vendredi 17 au dimanche 26 mars 2017

PLANNING:

Demande d'inscription, à fournir par retour de courrier, comprenant :

- la fiche de renseignements, plus éventuellement un CV, datée et signée,
- un texte de présentation définissant votre acte créatif,
- cinq photographies (minimum) d'œuvres représentatives de votre art,
- un chèque de caution.

Réunion du jury de sélection début décembre pour sélection d'un plateau de 40 artistes.

Confirmation de la décision du jury à chaque artiste pour le 20 décembre 2016 (avec renvoi des photographies et du chèque de caution aux non-sélectionnés).

En février, envoi des supports de communication par courriel à chaque artiste.
Envoi de cartons d'invitation par courrier sur demande.

Accrochage vendredi 17 mars, de 10 h à 16 h,
puis délibération d'un jury indépendant, pour l'attribution des prix, de 16 h à 18 h.

Vernissage du salon vendredi 6 mars, à 18 h 30 (présence de l'artiste souhaitée)
avec remise des prix, d'une valeur totale de 2 600 € :

- Grand Prix de la Ville de Saint-Pierre : médaille et 800 €
- trois Prix du Jury : médaille et 400 € chacun
- Prix « Coup de Cœur » (hors jury) : médaille et 200 €
- Prix « Jeune Artiste » (hors jury) : médaille et 200 €
- Prix « Le Point du Jour » : médaille et 200 €

Ouverture du salon au public du samedi 18 au dimanche 26 mars inclus.

Horaires : samedis, dimanches: de 10 h à 19 h
semaine : scolaires de 9 h à 16 h, public de 9 h à 19 h,
mercredi : de 14 h à 19 h.

Remise du prix du public (médaille et 400 €) dimanche 26 mars à 18 h.

Retrait des œuvres dimanche 26 mars à partir de 18 h 15 ou lundi 27 mars de 9 h à 11 h.

PUBLICITÉ:

Outre l'affichage régional, l'événement sera annoncé dans les revues mensuelles d'art.

Cinq mille plaquettes publicitaires seront distribuées.

Le site Internet de l'association : www.pointdujour.asso.fr présentera la manifestation et chaque artiste exposant.

ACCUEIL:

Vendredi 17 mars, pendant la période d'accrochage, le repas du midi est offert par l'association à tous les artistes présents (qui peuvent d'ailleurs apporter leur contribution personnelle).

CATALOGUE :

Un catalogue couleur de 64 pages sera édité.

Chaque artiste sera présenté sur une page avec la reproduction d'une de ses œuvres.

INSTALLATION DES ŒUVRES:

Une longueur de grille de 2 à 5 m sera à la disposition de chaque peintre, pour accrochage d'au moins 6 œuvres originales, ou plus, selon les dimensions, en respectant les trois critères de présentation suivants : harmonie, cohérence, respiration.

Les sculpteurs auront le choix entre les trois formules suivantes :

- une grande vitrine (170 x 90 cm),
- ou quatre socles,
- ou une petite vitrine (84 x 42 cm) et quatre socles,
- ou huit socles.

Chaque sculpteur pourra apporter ses propres socles de présentation.

Afin de conforter l'image du salon, l'association se réserve un droit de regard sur les œuvres présentées.

Toutes les œuvres déposées devront avoir un titre et un numéro.

Une seule œuvre maximum pourra figurer comme réservée par l'artiste.

Chaque artiste devra nous communiquer sa liste d'œuvres déposées sur le formulaire joint, avec les prix de vente, en deux exemplaires minimum, vendredi 17 mars avant 16 h.

Les prix ne devront pas figurer sur les œuvres.

SÉCURITÉ ET ASSURANCE:

Durant les heures d'ouverture au public, la salle sera surveillée par au moins trois personnes. Pendant les heures de fermeture, une alarme volumétrique entrera en service.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, incendie, bris ou vol des œuvres. Il appartient aux artistes, s'ils le souhaitent, d'assurer par eux-mêmes et à leurs frais les œuvres présentées.

CAUTION :

Une caution de 100 euros, qui lui sera rendue le jour de l'accrochage, est demandée à chaque artiste. Les chèques devront parvenir avec le dossier d'inscription et seront libellés à l'ordre de l'association "LE POINT DU JOUR".

VENTE D'ŒUVRES:

L'association sera seule habilitée à vendre les œuvres présentées et encaissera le produit des ventes. Elle percevra un pourcentage de 15 % sur la vente de ces œuvres.

En fin de salon, elle reversera à chaque artiste ce qui lui est dû, soit 85 % du prix de vente.

Les acheteurs pourront disposer des œuvres le jour de la vente, s'ils le désirent. Les artistes peuvent prévoir des œuvres de remplacement qui seront mises en attente par nos soins.

Le dépôt pour vente de cartes postales et de livres est autorisé dans les mêmes conditions. L'accrochage et le dépôt de reproductions ne sont pas acceptés.

Afin de favoriser la vente des catalogues, le dépôt de cartes professionnelles est interdit.

En tant que diffuseur d'art, l'association déclare les ventes à la Maison des Artistes.

De nombreux amateurs d'art fréquentent notre salon et la somme des ventes pour le salon 2013 a atteint les 15 900 €.

À très bientôt !

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



SALON D'ART de SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS

Pastel – Gravure – Bois / Fer

du 17 au 26 mars 2017

à remplir et renvoyer par courrier à Virginie BILLAULT-TOQUIN,
3, les Grandes Bordes – 77620 BRANSLES

à renvoyer au plus vite

NOM : Prénom :

Nom d'artiste (s'il y a lieu) :

Adresse :

.....Pays:.....

N° Maison des Artistes : N° SIRET :

Date et lieu de naissance:.....

Nationalité:.....

Compléter **obligatoirement** et indiquer si ces renseignements peuvent être publiés :

Tel dom/atelier : oui non

Tel port. : oui non

Site Internet : oui non

E-mail : oui non

Le Point du Jour

Association régie par la loi de 1901
Hôtel de Ville
7, chemin de la messe
77140 Saint Pierre lès Nemours
Tel : 06 07 90 88 28
Courriel : info@pointdujour.asso.fr
Site : www.pointdujour.asso.fr

● Spécialité ou technique principale :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LA CRÉATION DE VOTRE PAGE PERSONNELLE SUR LE CATALOGUE DU SALON

(Ajouter éventuellement un CV pour éviter de remplir tous les paragraphes)

- Formation artistique:

- ➔ *écoles, ateliers et diplômés*

- ➔ *ou vous êtes autodidacte*

- Profession éventuelle dans les Arts plastiques ou graphiques

- Responsabilité artistique ou sociétaire d'un salon

- Principales distinctions:

- ➔ *prix, médailles, invitations honorifiques*
(mentionner le lieu et la date)

- Principales expositions:

- *expositions personnelles*
(préciser le **lieu**, le **département** ou le **pays** et la **date**)

- *expositions collectives*
(préciser le **lieu**, le **département** ou le **pays** et la **date**)

- Expositions permanentes :

- *galeries ou atelier*
(mentionner le **lieu**)

• Publications:

- ➔ *étude, biographie, illustration en bibliophilie*
(mentionner le **titre**, l'**éditeur** et la **date**)

• Stages, démonstrations :

- ➔ *Souhaitez-vous animer un stage ?*
- ➔ *Souhaitez-vous faire une démonstration devant le public ?*

Joindre **5 photographies** minimum pour le jury de sélection,
dont **une d'excellente qualité** pour l'insertion dans le catalogue,

INSCRIPTION

Je m'engage, en cas de sélection, à participer au Salon d'Art de Saint-Pierre-lès-Nemours, qui se déroulera du 17 au 26 mars 2017.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.

J'ajoute un chèque de caution de 100 €, libellé à l'ordre de l'association "Le Point du Jour".

J'ajoute les photographies pour le jury de sélection et le catalogue, ainsi que le texte sur mon acte créatif.

J'autorise par ailleurs "Le Point du Jour" à utiliser les photographies de mes œuvres pour l'illustration de son catalogue, de son site Internet, les articles de presse et les documents pédagogiques en renonçant à percevoir les droits d'auteur inhérents à ces insertions.

Date et signature